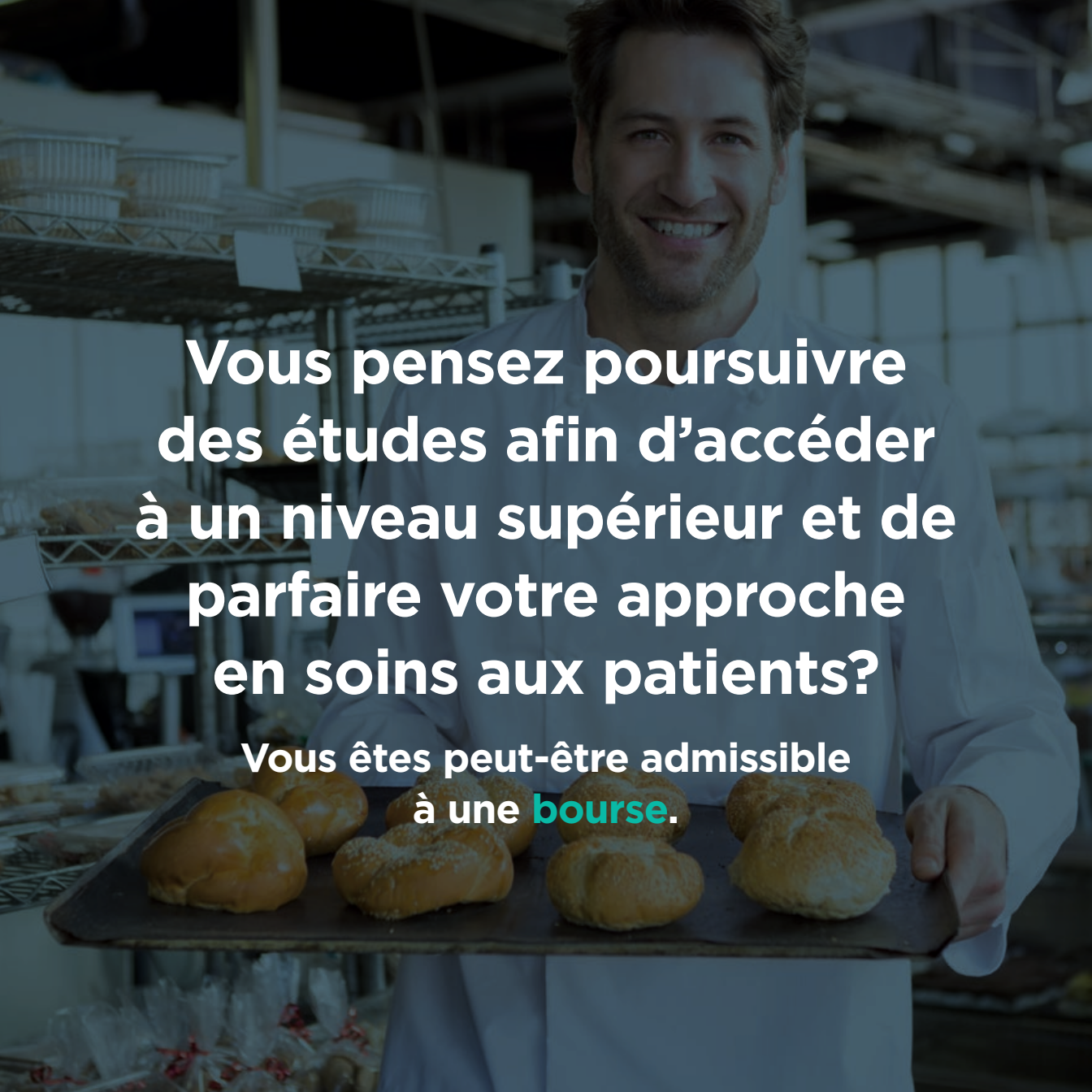




**BOURSES
D'ÉTUDES**
MARIE-ANNE-LAVALLÉE



**Vous pensez poursuivre
des études afin d'accéder
à un niveau supérieur et de
parfaire votre approche
en soins aux patients?**

**Vous êtes peut-être admissible
à une **bourse**.**



Le programme

En 1999, la communauté des Oblates franciscaines de Saint-Joseph, en mémoire de la fondatrice, Marie-Anne Lavallée, a créé un fonds destiné à encourager la formation continue des professionnels de la santé au moyen d'un programme de bourses d'études. La Fondation Gracia assure maintenant la gestion de ce fonds.

Les objectifs

La raison d'être du programme est d'accroître les connaissances et les compétences du personnel soignant et des employés qui ont un impact sur le quotidien des personnes hébergées, et donc viser l'excellence dans les soins et les services aux patients. Plus spécifiquement, il vise à :

- Soutenir financièrement le personnel soignant et le personnel de soutien qui désire poursuivre des études afin de perfectionner son rôle clinique et son approche auprès des clientèles.
- Soutenir les intervenants qui désirent acquérir un diplôme leur permettant de s'investir davantage auprès des collectivités.



Est-ce pour vous?

Vous êtes admissible au programme de bourses si vous remplissez les conditions suivantes.

- Vous êtes un membre du personnel non cadre présentement à l'emploi du réseau local de soins (RLS) Nord-de-l'Île – Saint-Laurent (Bordeaux-Cartierville – Saint-Laurent) depuis au moins 12 mois.
- Vous avez entrepris un processus d'admission à des études universitaires ou collégiales ou à une formation professionnelle.
- Le diplôme visé vous permettra d'occuper un nouveau titre d'emploi ou un nouveau rôle clinique ou de soutien auprès des différentes clientèles du RLS.
- Vous êtes en mesure de fournir une preuve d'inscription au programme d'études pour lequel vous demandez une bourse ou de préciser les démarches entreprises en ce sens.

Les bourses

Une bourse est accordée pour la durée totale des études menant au diplôme souhaité. Une seule bourse est donc octroyée pour un même cycle d'études. Les versements sont répartis comme suit : le quart du montant total de la bourse lors de l'admission, la moitié à mi-parcours et le dernier quart à l'obtention du diplôme.

Les montants

Le montant des bourses varie selon le niveau du diplôme visé et le nombre de jours travaillés au CIUSSS. Le candidat s'engage à maintenir ce niveau d'activité tout au cours des études.

Nombre de jours travaillés au RLS Nord-de-l'Île – Saint-Laurent	Études universitaires	Études collégiales	Formation professionnelle
Plus de 2 jours/ 2 semaines	2500 \$	1500 \$	1000 \$
2 jours ou moins/ 2 semaines	1500 \$	1000 \$	

Critères d'évaluation

- La façon dont l'obtention de votre diplôme contribuera à la qualité des soins et des services offerts au CIUSSS.
- La motivation, la rigueur et l'engagement dont vous faites preuve sur le plan professionnel.
- Le contenu de votre lettre de présentation, qui démontre clairement le lien entre le diplôme et le rôle que vous souhaitez exercer ainsi que les moyens que vous prendrez pour réussir votre parcours.
- La recommandation du supérieur immédiat.



Comité d'évaluation

Un comité, composé des personnes suivantes, se réunit pour étudier les demandes.

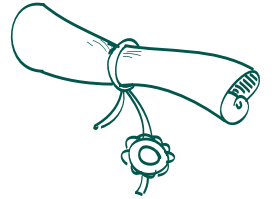
- Une personne déléguée par la communauté des Oblates franciscaines de Saint-Joseph;
- Un représentant de la direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques du CIUSSS;
- Un représentant de la direction des soins aux personnes âgées;
- Un représentant de la direction des services multidisciplinaires;
- Un représentant du programme des soins palliatifs.

Le comité vous informera de sa décision par écrit. Veuillez noter que sa décision est sans appel.

Soumettre votre demande

Pour faire une demande de bourse, vous devez constituer un dossier de candidature qui comprend les éléments suivants.

- Votre curriculum vitae à jour.
- Une lettre d'intention de 750 à 1000 mots, qui énonce clairement votre intérêt pour le titre d'emploi occupé à la fin de vos études, les moyens que vous prévoyez utiliser pour réussir votre programme d'études et la contribution que vous apporterez à la collectivité dans votre nouveau rôle.
- Une lettre de recommandation personnalisée de votre supérieur immédiat.
- Une preuve d'admission au programme d'études visé ou les détails de la démarche que vous avez entreprise, telle que décrite dans votre lettre d'intention.
- Éventuellement, confirmation de votre admission au programme d'études visé.



Faites parvenir votre dossier

Par courrier interne

Jessica Laforest
Adjointe à la direction générale
Fondation Gracia
CHSLD Notre-Dame-de-la-Merci

Par courriel

j.laforest@fondationgracia.org





AVEC VOUS,
POUR LA VIE !

fondationgracia.org

555, boul. Gouin Ouest, Montréal (Québec) H3L 1K5

T. : 514 331-3025 poste 71940 | F. : 514 331-9390